

tre suppléant en l'absence du ministre directement en cause, et il n'a pu y répondre. En raison de la grave crise du logement, il convient, d'après moi, de poser la question au ministre du Travail lui-même, à son retour à la Chambre aujourd'hui.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): C'est essentiellement la même question posée avant-hier et à laquelle j'ai répondu.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA CRÉATION POSSIBLE D'UN MARCHÉ COMMUN TRANSATLANTIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant en sa qualité de ministre des Affaires extérieures. M. Douglas Jay, ministre du Commerce du Royaume-Uni, a annoncé qu'on examinait dans les milieux gouvernementaux et privés la possibilité de former un marché commun transatlantique qui grouperait la Grande-Bretagne, le Canada et les États-Unis. Le ministre nous dirait-il quelle attitude le Canada adoptera au sujet de l'expansion du libre-échange entre la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): On sait généralement que le premier ministre a souligné l'importance que nous attachons, de ce côté-ci de la Chambre, au développement d'une forte communauté atlantique. Quant aux commentaires qu'on pourrait me demander sur les déclarations de M. Jay, on voudra bien attendre que j'en aie pris connaissance.

M. Crouse: Y aura-t-il une réunion groupant les principaux ministres des gouvernements britannique et canadien à Londres, en avril, pour étudier le problème d'un marché commun transatlantique?

L'hon. M. Martin: Je ne saurais préciser d'avance les détails de la déclaration officielle, mais des négociations sont en cours pour établir avec la Grande-Bretagne les mêmes modalités que celles existant entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Canada et le Japon, à l'égard des réunions ministérielles. Une réunion doit avoir lieu avant la fin d'avril. Les ministres du gouvernement Canadien et des gouvernements britanniques traiteront alors des affaires étrangères, des problèmes du Commonwealth, du commerce et des affaires économiques.

[M. Grafftey.]

[Plus tard]

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre suppléant une question liée à celles du député de Queens-Lunenburg. Si, comme nous l'espérons, des ministres des différents pays intéressés se rencontrent pour discuter d'un marché commun atlantique, veillera-t-il en sa qualité actuelle et avec les connaissances spéciales qu'il possède à titre de député d'Essex-Est, à ce qu'il soit interdit de parler d'ententes aussi répréhensibles que l'accord canado-américain sur l'industrie automobile?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne saurais dire si la question s'adresse au ministre en sa qualité de premier ministre suppléant, de secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou de député d'Essex-Est. Cependant, la question semble irrecevable.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE LITIGE ENTRE L'AGENCE UPI ET L'ORGANISME «CANADIAN WIRE SERVICE GUILD»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre suppléant ou au ministre du Travail. Hier, à l'appel de l'ordre du jour, le premier ministre suppléant a signalé qu'en l'absence du ministre du Travail il s'occuperait immédiatement de la situation où la *United Press International* et la *Wire Services Guild* se trouvent menacées d'une grève devant commencer à minuit ce soir. Le ministre pourrait-il nous dire où les choses en sont rendues?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Dans ce différend, monsieur l'Orateur, un conciliateur avait été nommé il y a plusieurs mois et, sur sa proposition, on avait établi une commission de conciliation. Celle-ci, qui bien entendu comprenait un représentant des employés, avait recommandé à l'unanimité que les négociations se poursuivent. Les négociations se sont effectivement poursuivies, puis ont été rompues, et on a demandé hier qu'un médiateur soit nommé. Sur-le-champ, un haut fonctionnaire de mon ministère, il s'agit de notre fonctionnaire supérieur à Montréal, s'est vu assigner cette tâche. Les négociations ont repris avec les parties intéressées et le délai de grève a été prolongé.